

## CONSEIL MUNICIPAL DU 26/05/2018

**Présents :** Christian PAILLOUX, Gérard GUITTARD, Sylvie BURLLOT, Arlette GENDRONNEAU, Odile VELLET, Jean-Luc MIOCHE, Patrice LÉBOUCHARD, Julien ADAMI, Jacques MANDON, Maïté BARBECOT, Marie-Paule CHAZAL, Thierry VALLEIX, Arnaud LAPRA.

**Excusés :** Guy GALLAIS (pouvoir à Jean-Luc MIOCHE), Maria SENECAIRE (pouvoir à Odile VELLET).

Secrétaire de séance : Arnaud LAPRA.

Christian Pailloux propose d'ajouter 2 nouveaux points à l'ordre du jour :

- Centre de gestion : adhésion au service de remplacement
- Appel d'offre pour une mission de maîtrise d'œuvre

Cette proposition est retenue.

### ORDRE DU JOUR :

- Point Communauté de Communes
- Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) entre Communes et Mond'Arverne Communauté
- COCON63 : groupement de commandes pour l'isolation des combles perdus et des rampants
- Décision modificative : crédits pour remboursement charges et frais des locaux communaux
- Informations diverses

#### Point Communauté de communes

Le dernier conseil communautaire a eu lieu le 24 mai.

Le même jour a eu lieu durant toute la journée un séminaire de restitution du travail sur le projet de territoire, ouvert aux élus et suppléants au conseil communautaire. Étaient présentes 28 personnes (dont 2 pour Saint-Saturnin), une dizaine de communes n'était pas représentées.

Au début du séminaire, 2 questions ont été posées aux participants :

- Est-ce que Mond'Arverne Communauté doit rejoindre la métropole Clermont Auvergne ? Réponse unanime = la question est prématurée
- Quelle ambition sur le développement durable dans les actions de Mond'Arverne ? Réponse = le développement durable doit être un préalable à toutes nos actions

Ensuite 3 ateliers ont été proposés :

- 1 sur le développement économique
- 1 sur le tourisme
- 1 sur le thème enfance / jeunesse / seniors / culture / sport

#### ***Développement économique***

Il n'est pas envisagé d'agrandir les zones d'activité existantes. Un focus particulier a été fait sur la zone de Tallende, a été proposée la possibilité d'un droit de regard sur l'activité qui s'y développe, en particulier avec la priorité au développement durable. Parmi les propositions pour notre territoire : volonté d'attirer des start ups, des pépinières d'entreprises, des entreprises du numérique, volonté de favoriser le commerce de produits locaux en circuit court...

### **Tourisme**

1<sup>e</sup> question : le tourisme est-il une priorité pour Mond'arverne ? À l'unanimité les élus ont répondu oui, avec la volonté d'axer sur un tourisme durable.

2<sup>e</sup> question : faut-il axer prioritairement sur pleine nature, patrimoine et archéologie ? Oui, mais avec un modèle à réinventer : recentrage de la mission de l'office de tourisme sur ses fonctions régaliennes, celui-ci se désengagerait de l'exploitation des équipements (Pessade, maison de la Monne...). On vise un tourisme de qualité plus qu'un tourisme de masse.

### **Petite enfance/enfance/jeunesse**

Petite enfance / enfance (extrascolaire) : doit rester une compétence communautaire

Scolaire et périscolaire : doit rester une compétence communale

Action sociale : doit rester une compétence communale à court terme, position à revoir si on décide de créer un CIAS.

### **Seniors/santé**

Doit être une compétence communautaire (en complément de l'offre privée)

Téléassistance : la compétence doit rester communale

Maisons de santé, résidences seniors, EHPAD : les avis sont très partagés, les élus ont convenu qu'il faudrait continuer à en débattre

### **Culture/sport**

Saison culturelle : ce sujet a suscité beaucoup de débats

Enseignement musical : ce sujet a suscité des débats, avec une tendance de plus en plus favorable à une prise de compétence par Mond'Arverne

Équipements sportifs : compétence a priori communale ou infracommunale (partagée entre quelques communes, comme par exemple le SIVOM de St-Amant), exceptionnellement communautaire pour des gros équipements comme la piscine

Soutien aux associations : est-ce que Mond'Arverne est compétente pour le soutien aux associations ? il est nécessaire de définir des critères

### **Suite à ce séminaire :**

27 juin : réunion publique sur le projet de territoire (le soir)

28 juin : conseil communautaire

A la demande de Saint-Saturnin, une rencontre entre les élus de Saint-Saturnin et le président de Mond'Arverne aura lieu le 26 juin à partir de 18h

### **Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) entre Communes et Mond'Arverne Communauté**

Une délibération a déjà été prise concernant le transfert de charge pour le PLUI.

Une nouvelle délibération doit être prise concernant d'autres transferts de charges. Cette délibération n'a pas d'impact financier pour notre commune (concerne Saint-Amant Tallende et Laps).

La délibération est adoptée à l'unanimité.

### Centre de gestion : adhésion au service de remplacement

Un de nos agents est absent depuis le début du mois de mai. Il risque d'être absent pour une longue période. Pour l'instant, il s'agit d'arrêts de 2 semaines renouvelés. Un autre agent a été absent la semaine dernière. La situation est critique à cette saison où il y a beaucoup de travail pour l'entretien.

Le centre de gestion propose un service de remplaçants (avec des frais de gestion de 6% et des frais d'assurance de 1.2%).

La délibération porte sur l'adhésion à ce service de remplacement. Adoptée à l'unanimité.

L'adhésion étant actée, les élus proposent de tester ce service, compte tenu de la situation actuelle.

### COCON63 : groupement de commandes pour l'isolation des combles perdus et des rampants

Dans le cadre de cette opération, nous avons reçu un devis pour l'isolation des combles de la mairie. A charge de la commune le déblaiement du grenier et le retrait préalable du plancher / la remise en place du plancher. Jean-Luc Mioche suggère de profiter de l'opération pour regarder l'état de la charpente et traiter si besoin.

Délibération adoptée à l'unanimité

### Décision modificative : crédits pour remboursement charges et frais des locaux communaux

Il s'agit d'une opération comptable faisant suite à l'ouverture de ligne téléphonique dans l'aile droite de la mairie. On rappelle que le principe de la prise en charge de ces dépenses a déjà été validé en conseil municipal.

Il faut créer une ligne comptable qui n'existait pas dans nos comptes.

La décision est approuvée à l'unanimité.

### Appel d'offre pour une mission de maîtrise d'oeuvre

La délibération porte sur une demande de mission de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement de la salle attenante à la mairie et de WC publics.

Le contexte est rappelé par Thierry Valleix. Nous avons récupéré la grange attenante à la mairie (elle était occupée par une équipe des Cheires), ce local, éventuellement agrandi, permettrait de créer une salle du conseil accessible (avec sanitaires). On créerait également dans ce cadre des WC publics accessibles, à l'extérieur du bâtiment, et on réaménagerait également les toilettes situées dans l'aile droite de la mairie (seul projet prévu initialement dans le cadre de l'accessibilité des bâtiments communaux)

La mission comprend :

- Une tranche ferme = diagnostic et faisabilité
- Une tranche conditionnelle = étude de projet et maîtrise d'oeuvre

Les travaux seraient réalisés en 2019.

Marie-Paule Chazal propose de dissocier les 2 tranches (ferme et conditionnelle) afin de se laisser la possibilité de ne pas confier l'avant-projet définitif au même cabinet que l'avant-projet sommaire.

Débat sur l'extension de surface. Arnaud Lapra propose de demander 2 chiffrages distincts : avec et sans extension de surface.

Arnaud Lapra demande que la création des WC publics soit prioritaire dans le chantier, de façon à pouvoir les ouvrir pour la saison estivale 2019.

Sylvie Burlot demande que l'impact environnemental soit pris en compte dans les choix des matériaux.

Jacques Mandon propose que les WC publics soient alimentés par l'eau de pluie.

Il est proposé de supprimer la notion de vestiaire dans le cahier des charges.

Délibération adoptée à l'unanimité

#### Informations diverses

Suite à l'opération de nettoyage du village, qui a été un succès, il a été difficile de négocier avec le SICTOM pour faire évacuer les déchets. Le coût demandé pour la prise en charge était de 108€ HT/tonne. Finalement nous avons pu obtenir la gratuité. La location de la benne à l'entreprise Schmitt nous a coûté 200 €.

En marge de cette opération, des personnes malveillantes ont déposé sauvagement des déchets, en particulier des plaques de fibrociment. La mairie va porter plainte en gendarmerie.

Arnaud Lapra signale une recrudescence des poubelles laissées sur la voie publique après la collecte, ainsi que certaines incivilités : des poubelles stockées sur les parterres de fleurs fraîchement plantées, une grille métallique abandonnée par son propriétaire...

Pour les poubelles qui ne sont pas rentrées après la collecte, les élus conviennent que les avertissements collés sur les poubelles sont sans effet, par conséquent les poubelles « abandonnées » sur la voie publique seront enlevées (ce genre d'action a déjà eu lieu à plusieurs reprises depuis le début du mandat).

On signale également une voiture stationnée très régulièrement à l'entrée de la rue des Courtes, obstruant la voie. Face à la recrudescence des voitures en stationnement gênant, la mairie va demander à la gendarmerie de venir verbaliser.

Julien Adami rappelle que les bus de tourisme continuent à stationner en haut de la place du 8 mai, ce qui génère des nuisances, alors qu'ils devraient stationner place des Razes. Il était convenu de supprimer le zébra place du 8 mai. Gérard Guittard propose de soumettre cette requête à l'entreprise SES.

Marie-Paule Chazal rapporte une rencontre entre l'EFCAT et quelques élus qui a eu lieu récemment : l'EFCAT, qui compte 250 licenciés (dont 35 à Saint-Saturnin) est confrontée à de grosses difficultés financières. Parmi les causes identifiées : une certaine démobilitation des parents bénévoles, la fin des contrats aidés. L'association sollicite les communes pour accroître les subventions. Les subventions versées à l'association cette année sont de 2100€ pour Tallende, 2695€ pour Saint-Amant et 500€ pour Saint-Saturnin. Les autres communes comptant des licenciés ne versent aucune subvention.

Une autre piste est d'augmenter fortement le prix des licences, au risque de perdre des licenciés.

Un débat s'instaure. Certains élus rappellent qu'à Saint-Saturnin, nous avons la volonté d'aider l'ensemble des associations de façon équitable, avec des critères identiques pour toutes les associations.

Est proposée une subvention exceptionnelle de 250€ à l'EFCAT.

- Votes pour : 7
- Votes contre : 5
- Abstentions : 3

La proposition est approuvée

Jacques Mandon demande quand les jardinières en acier Corten pourront être commandées. Le modèle réalisé par l'entreprise ACS sera soumis à l'Architecte des Bâtiments de France début juin. Le retour du Conseil Régional sur notre demande de subvention est attendu en septembre.

Etant donné que le délai pour le vieillissement de l'acier après fabrication est d'au moins 6 mois, il ne faudrait pas trop tarder à passer la commande, si on veut pouvoir utiliser les jardinières pour les plantations en 2019. Arnaud Lapra propose de commander les 20 premières jardinières prévues au budget 2018 dès le mois de juin, les autres pourront être commandées après réception de l'accord de subvention en septembre.

Un administré a interpellé Jacques Mandon sur le fait que la commune installe des tôles en Bacacier sur le local de l'équipe technique, alors que certaines demandes émanant de particuliers sont rejetées. Christian Pailloux répond que les travaux sur ce local ont fait l'objet d'une demande de travaux en bonne et due forme.

Mario Branco va faire valoir ses droits à la retraite en fin d'année. Son départ effectif aura lieu plusieurs semaines avant, compte tenu des congés et récupérations. Les conditions de son remplacement sont à préciser.

Le bail locatif de Mme Chatelain (boutique BTKS rue de la Boucherie) arrive à échéance. La municipalité ne souhaite pas renouveler le bail, Mme Châtelain n'ayant pas honoré ses engagements sur les temps d'ouverture de la boutique en période estivale). Odile Vellet, Arnaud Lapra et Jean-Luc Mioche vont la rencontrer.

Retour sur la foire du 1er mai : pour la 1<sup>e</sup> fois cette année, nous avons sous-traité l'organisation de la manifestation. C'est plutôt un succès, le nombre de commerçants est en augmentation. Nous aurons un bilan par le prestataire.